

## METHODOLOGIE DE REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE

Afin d'étudier le potentiel d'utilisation des différents modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme, un travail cartographique peut s'avérer précieux.

L'exercice consiste à faire apparaître les lieux de résidence des collaborateurs sur un fond de carte et de les superposer avec les réseaux et infrastructures de transport existants, en représentant éventuellement les temps de trajets depuis le(s) site(s).

Cela permettra d'estimer :

- le nombre de collaborateurs résidant à proximité des points d'arrêt d'une ligne de transport collectif menant au site,
- le nombre de collaborateurs pouvant se rendre sur leur lieu de travail en un temps de trajet donné, selon le mode de déplacement utilisé
- les « bassins résidentiels » qui peuvent être propices au covoiturage voire à la localisation d'un point de ramassage pour une navette d'entreprise

Vous devrez disposer d'un fichier tableur rassemblant les adresses de vos collaborateurs, en prenant soin de le « nettoyer » préalablement pour faire apparaître le numéro et le nom de rue, le code postal et le nom de commune sans faute de frappe.

Ce fichier doit ensuite être géocodé, c'est-à-dire que les adresses sont traduites en coordonnées de latitude et longitude. Vous pouvez pour cela avoir recours à différents sites gratuits tels que <https://adresse.data.gouv.fr/csv> ou <https://fr.batchgeo.com/>.

Une fois votre fichier d'adresses converti en fichier csv, vous devez l'importer en tant que couche vectorielle dans un logiciel de cartographie (Qgis, ArcGis, MapInfo...) pour faire apparaître les points d'adresses sur le fond de carte de votre choix.

Les données cartographiques des réseaux et infrastructures de transports peuvent être téléchargées sur le site <https://www.data.gouv.fr/fr/>

Pour la représentation cartographique des temps de trajets (ou cartes isochrones), il vous faudra utiliser un logiciel ou une application spécifique, tel que Targomo (sur abonnement).